



New Brunswick College of Pharmacists Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick

Retour à la pratique active : Registre des soins directs aux clients

Dans ce document le masculin est employé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

NOTA :

L'algorithme de la page suivante ne s'applique ni aux étudiants ni aux inscrits sur condition tels que les PDE. La définition des diverses catégories d'inscription est énoncée dans la *Loi de 2014 sur l'Ordre des pharmaciens* et le Règlement de l'OPNB (à consulter sur notre site Web [LIEN](#)). Les demandes d'inscription doivent respecter les exigences administratives de l'inscription et de l'obtention d'un permis. Vous trouverez la liste complète de ces exigences en consultant notre site Web [LIEN](#).

Les recommandations du comité des inscriptions peuvent inclure (sans s'y limiter) : l'obligation de suivre un programme accrédité par le CCAPP ou de l'ACPE, ou de passer les examens du BEPC, ou les deux.

Un guide sur le livret de perfectionnement professionnel continu est disponible (en anglais seulement) en consultant les pages Web de l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario. LIENS : <http://www.ocpinfo.com/practice-education/qa-program/learning-portfolio/faqs/> et <http://www.ocpinfo.com/library/forms/download/Learning%20Portfolio.doc>

Les candidats doivent attester qu'ils ont terminé un programme d'actualisation sous la supervision d'un membre avant de pouvoir exercer de manière autonome, en plus de répondre aux exigences administratives de l'inscription et de l'obtention d'un permis.

Abréviations :

ACPE = American Council for Pharmacy Education
BEPC = Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada
COORD = coordinateur/coordinatrice
EIEP = Examen indépendant à l'entrée en pratique
CCAPP = Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie
NB = Nouveau-Brunswick
ORP = Organisme de réglementation provincial
ADC = Assistance directe aux clients
RA = Registraire adjoint/adjointe
UFC = unités de formation continue

* Documents fondamentaux : la Loi, le Règlement, le Code de déontologie et les Normes d'exercice

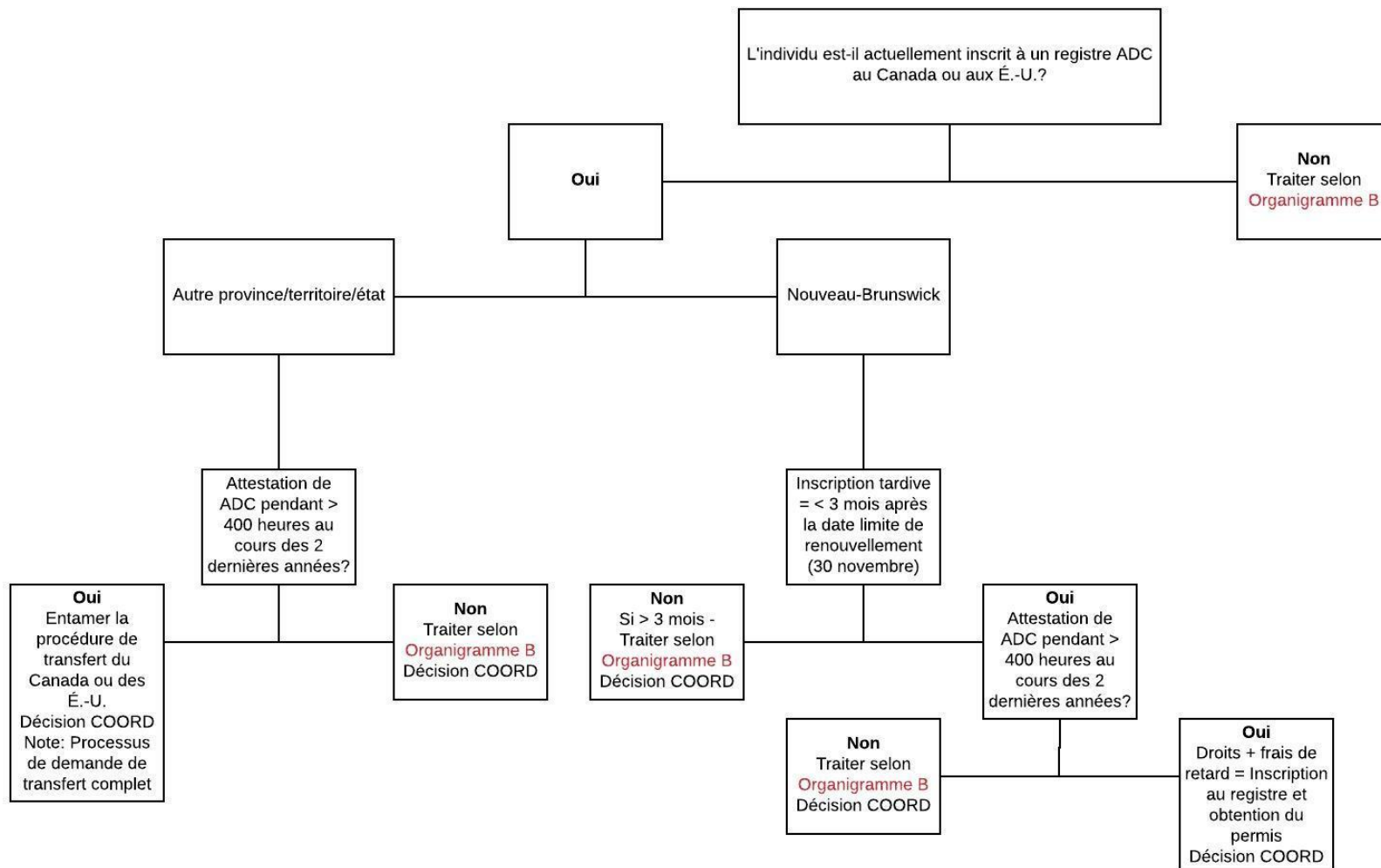
Directives de l'OPNB : les directives de pratique, les énoncés de position, les commentaires, les courriels et les bulletins de l'Ordre.



New Brunswick College of Pharmacists

Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick

Demande: Transfert/Rétablissement d'un permis ADC actif





New Brunswick College of Pharmacists

Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick

Organigramme B: Ne fait pas actuellement partie d'un registre ADC au Canada ni aux É.-U.

